

Du 18 mai 2021

e-mail : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

02 51 12 87 07

↳ Voir notre liminaire sur notre site

BILAN DU TÉLÉTRAVAIL EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Nombre de télétravailleurs	Avril 2020	Sept 2020	Déc. 2020	Mars 2021
DRFiP44	268	299	584	722
En %	18%	17%	38%	47%
DGFIP	30967	14341	37867	45546
En %	30%	14%	37%	47%

Répartition du nombre de télétravailleurs, selon la quotité de télétravail (semaine du 29 mars au 2 avril 2021)

	1 jour	2 jrs	3jrs	4jrs	5jrs
DRFiP44	125	160	122	78	39
DGFIP	23%	29%	22%	15%	11%

Quelques chiffres :

- 780 agents nomades au 15 avril 2021,
- 730 PC portables
- 192 téléphones professionnels,
- 47 télétravailleurs pour raisons médicales
- 6 aménagements pour des agents en situation de handicap (en 2020),
- 2 refus pour manque d'autonomie de l'agent.

FUTUR PROTOCOLE DU TÉLÉTRAVAIL/DGFIP

A compter du 21 juin 2021, les nouvelles dispositions seront mises en place.

Les principales nouveautés :

- sans convention,
- tout statut (titulaire, contractuel, stagiaire, apprenti)
- demande dématérialisée dans SIRHIUS après un entretien formel avec le chef de service qui prendra la décision,

- sans durée annuelle (évocation lors de l'évaluation)
- télétravail à la journée ou à la demi-journée
- 2 jours de présence minimale sur site qui peuvent être appréciés sur un mois,
- durée de la journée égale au temps prévu par jour pour la quotité choisie par l'agent (soit 7H00 pour 35H00, 7H14 pour 36H12, 7H30 pour 37H30, 7H36 pour 38H00, 7h42 pour 38H30),
- il peut être régulier (jours fixes), ponctuel (jours flottants avec un minimum de 12 jours/an) ou temporaire (dispositif exceptionnel : crise sanitaire, intempéries ou grève des transports),
- Lieux d'exercice : à domicile, résidence secondaire, résidence familiale, domicile d'un parent aidé mais dans la mesure où l'agent peut rejoindre son site d'affectation dans des délais « raisonnables ». La DGFIP communiquera aussi des lieux « tiers »,
- Refus pour : activités non éligibles/ applications métier non accessibles à distance/ absence d'espace de télétravail et ses équipements/ manque d'autonomie de l'agent / éloignement du lieu d'exercice du télétravail / incompatibilité avec le fonctionnement du service (taille du service, composition de l'équipe, – la possibilité de mobiliser le télétravailleur sur des dossiers urgents),
- En cas de refus, possibilité de saisir la CAP (ou recours hiérarchique ou un recours contentieux),

A FO, nous avons insisté pour que l'organisation des collectifs de travail soit revue avec la gestion du présentiel/distanciel. Nous avons aussi dénoncé l'absence de remboursement des frais engagés par les agents (électricité, chauffage, fluides, etc).



VOTE : contre sauf abstention de la CGT

FORMATION PROFESSIONNELLE

Bilan 2020

FO a remercié le service de la Formation professionnelle pour la qualité et l'exhaustivité de la documentation fournie.



Il est bien évident que la pandémie a eu des conséquences sur la FormPro en 2020 (et que cela en aura aussi en 2021), notamment du fait de la suspension du mode présentiel et d'une jauge imposée à 6 personnes/salle. Celle-ci pourrait évoluer en juin.

Les nouveaux arrivants à la DGFIP ont forcément souffert de la situation. Les élus en CTL ont demandé à ce qu'une vigilance soit mise en place par le biais des tuteurs, des référents, du suivi de leurs acquis... pour les aider à monter en puissance.

Les discussions ont porté sur les formations relatives au télétravail (agent et hiérarchie), les formations pour changement de métier suite à restructurations, le compte personnel de formation, sur les e-formations que les OS ne veulent pas voir devenir la norme, etc.

	Nombre de jours de formation	
	Total	Jours/agents
2020	2773	1,8
2019	6289	3,9

Soit une baisse de 56 % qui s'explique bien évidemment par la pandémie.

Répartition par niveau d'organisation

	Local	Régional	National
2020	43,20%	45,70 %	11,10%
2019	40,20%	45,30 %	14,50%
2018	37,50%	46,80%	15,70%

Répartition par famille de formations

	Formation continue	Préparation aux concours	Formation initiale
2020	85%	3%	1200%
2019	88%	3%	9%

Répartition par grade

	A+	A	B	C	Contractuels
2020	0,60 %	32,90 %	37,90 %	28,60 %	/
2019	0,30 %	27,50 %	43,20 %	28,60 %	0,40 %

Répartition par pôle

Gestion fiscale	Gestion publique	Pôle transverse
61,80 % ¹	13,30 %	24,90 %

VOTE abstention UNANIME.

1 Dont 28% fiscalité des particuliers

POINT SUR LES ESPACES FRANCE SERVICES



Un « animateur » travaillant en Espace France Services se devra d'être un véritable couteau suisse car l'utilisateur qui s'y déplace doit pouvoir « obtenir des informations générales sur les démarches fiscales/ le paiement de créances locales/ et bénéficier d'un accompagnement pour les démarches en ligne : déclarer ses revenus gérer son prélèvement à la source/ obtenir des informations sur les impôts locaux / faire une réclamation contentieuse / gérer un changement de situation en cours d'année /payer / demander une remise gracieuse ou des délais de paiement/ obtenir des informations relatives aux aides sociales et bons de secours /obtenir un bordereau de situation / demander l'ouverture d'un dossier de surendettement

Or, il n'aura bénéficié que de 4H15 de temps consacré à la DGFIP au cours de sa formation de 5,5 jours. Avouez que c'est bien peu !

Actuellement le 44 compte 10 EFS mais il devrait en exister une trentaine notamment pour répondre au programme dit des « Petites villes de demain » qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des **petites communes** et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement ». N'était-ce pas à cela aussi que servaient les trésoreries supprimées par la DGFIP ? Parmi les « 24 villes de demain » du 44, nombreuses sont celles qui disposaient autrefois d'un site DGFIP : Herbignac, St Gildas des B, Guémené-Penfao, Nozay, St Etienne de M, Vallet, St Philbert de G, Paimboeuf, Savenay... Contradictoire non ?

CHIFFRES CLÉS 2020

Thématiques	2020	2019
Nombres agents	1 522	1 541
A+ et A	24,11 %	24,12 %
B	45,01 %	44,28 %
C	30,88 %	31,60 %
+ 50 ans	52,63 %	52,41 %
Répartition Femmes/hommes	F : 61,43 % H : 38,57 %	F : 62,35 % H : 37,65 %
Temps partiel	20,96 %	22,89 %
Accueil physique	115 059	335 075
SIP	69 809	198144
Trésoreries mixtes	23 173	70 661
Trésoreries SPL	13 352	(52 190
Budget de fonctionnement	5,11M€	5,52M€